

VOUS AVEZ DES PROJETS OU DE NOUVEAUX DÉFIS?

La Financière agricole du Québec vous offre des solutions

Nous vous appuyons à toutes les étapes de la vie de votre entreprise. Nos produits et services financiers sont diversifiés et présentent de nombreux avantages, que ce soit au moment du démarrage de votre entreprise, de son développement ou encore de son transfert.

Notre équipe mise d'abord et avant tout sur l'écoute de vos besoins afin de vous offrir les conseils et les produits de financement qui vous conviennent le mieux, et ce, en fonction de vos objectifs. Afin d'optimiser nos interventions, nous travaillons en synergie avec les partenaires qui vous accompagnent dans vos projets.

LE CYCLE DE VIE DE VOTRE ENTREPRISE



PROFITEZ DE LA VISION D'AFFAIRES ÉCLAIRÉE DE NOS CONSEILLERS POUR :

- Faire l'analyse financière de vos projets
- Vous aider dans vos choix d'investissement
- Vous soutenir dans l'interprétation de vos états financiers
- Vous conseiller sur l'élaboration de votre plan d'affaires
- Discuter de votre environnement d'affaires
- Explorer les diverses façons de transférer votre entreprise
- Contribuer, au besoin, à la préparation d'un plan de redressement financier

DÉCOUVREZ NOS OUTILS DE GESTION NOVATEURS

Le Plan global d'investissement



POUR PLANIFIER VOS INVESTISSEMENTS FUTURS

Nos conseillers établissent avec vous la **garantie de prêts appropriée, qui tient compte de vos besoins financiers futurs**. Au moment de réaliser vos projets, il suffit d'adresser votre demande de financement à La Financière agricole et d'obtenir les autorisations requises. Cette démarche sera plus économique et rapide, puisque la garantie aura été préalablement planifiée.

L'Analyse financière personnalisée



POUR AVOIR UN BON APERÇU DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DE VOTRE ENTREPRISE

La Financière agricole produit ce rapport d'analyse annuellement, et ce, sur réception de vos états financiers. Il permet de **comparer vos résultats à ceux obtenus par les entreprises œuvrant dans le même secteur d'activité**. De plus, cet outil présente les forces et les faiblesses de votre entreprise. Il s'agit donc d'un bon point de départ pour procéder, au besoin, à une analyse plus poussée des résultats.

Informez-vous aussi sur nos

solutions
ASSURANCES
ET PROTECTION DU REVENU

Pour en savoir plus sur nos programmes, communiquez avec nous au 1 800 749-3646 ou visitez le www.fadq.qc.ca

La Financière agricole du Québec s'engage à produire, sur demande, le présent document en médias adaptés. Ce document d'information abrégé n'a pas de valeur légale.

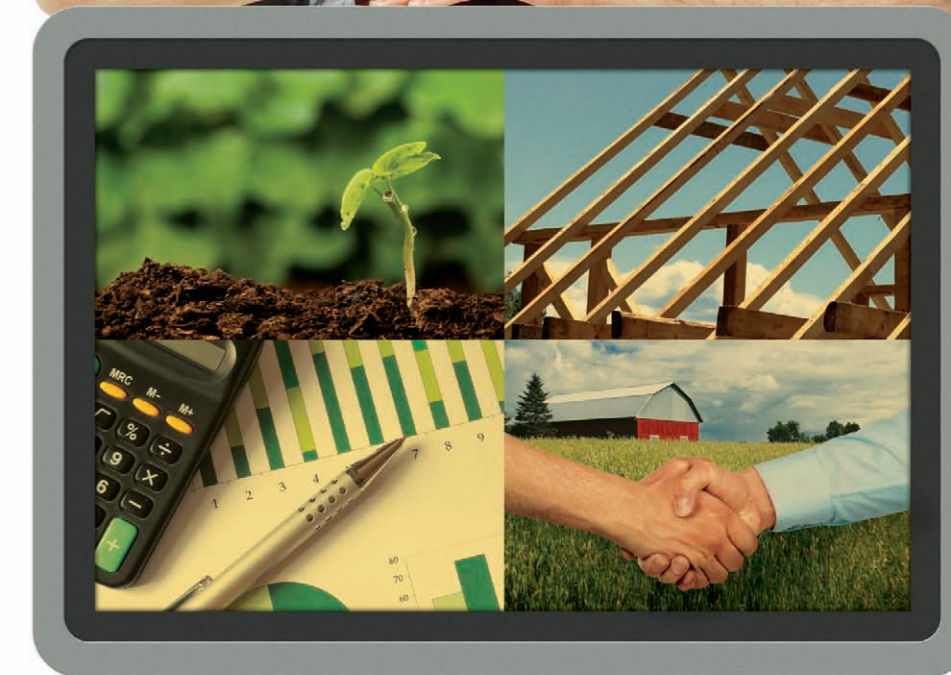


La Financière agricole
Québec



solutions
FINANCEMENT

Un appui à toutes les
étapes du développement
de votre entreprise



Mar 2012

La Financière agricole
Québec



« Quels sont les avantages de faire affaire avec La Financière agricole pour mon entreprise? »



LES MEILLEURES CONDITIONS D'EMPRUNT

- Un taux d'intérêt souvent plus bas et un escompte garanti pour toute la durée du prêt.
- De meilleures possibilités d'accès au financement à court, moyen et long termes.
- Une protection contre la hausse des taux d'intérêt.

DU FINANCEMENT RESPONSABLE

- Notre objectif est votre réussite et notre appui financier démontre que nous croyons en l'avenir de votre entreprise.
- Notre personnel se fait un devoir d'agir en toute neutralité, confidentialité et impartialité dans le traitement de votre dossier.

UNE EXPERTISE UNIQUE EN FINANCEMENT AGRICOLE

- Spécialisés en agriculture, nos conseillers peuvent contribuer à votre succès, quel que soit votre secteur de production.
- Nos services en financement agricole s'appuient sur un historique de plus de 75 ans.
- Notre équipe possède une connaissance approfondie de l'ensemble des outils destinés aux agriculteurs, tant en financement qu'en assurances et protection du revenu.

UN PARTENAIRE ACCESSIBLE ET PRÈS DE CHEZ VOUS

- Notre vaste réseau, composé de centres et de comptoirs de services, couvre l'ensemble des régions du Québec.
- Avec nos services en ligne, vous avez accès aux informations de votre dossier (en financement ou en assurances et protection du revenu). C'est simple, rapide et sécuritaire!

NOS SOLUTIONS EN FINANCEMENT AGRICOLE

La garantie de prêt à Taux Avantage Plus

LA FINANCIÈRE AGRICOLE EST LA SEULE À VOUS L'OFFRIR

Obtenez une garantie de La Financière agricole sur un prêt agricole qui vous est accordé par votre institution financière.

Cette garantie vous permet d'avoir:

- Un escompte sur le taux d'intérêt pour toute la durée de votre prêt.
- Un meilleur accès au financement à court, moyen ou long terme pour vos projets agricoles.

Garantie de prêt offerte jusqu'à 5 millions de dollars.

Et si vous travaillez à temps plein dans votre entreprise

Pour tous vos projets, le Taux Privilège* contribue à diminuer l'impact éventuel des hausses des taux d'intérêt. La Financière agricole rembourse, pendant une période maximale de 15 ans, la moitié des intérêts excédant 8%.

Vous planifiez développer votre entreprise? Le Sécuri-Taux Développement* vous permet d'obtenir une meilleure protection contre la hausse des taux d'intérêt : la totalité des intérêts excédant 8% sera remboursée par La Financière agricole, pendant un maximum de 5 ans.



L'appui financier à la relève agricole

UN PROGRAMME UNIQUE AU QUÉBEC

Une **subvention de 10 000 à 40 000 \$** est accordée aux jeunes qui souhaitent démarrer leur entreprise agricole ou intégrer une entreprise existante (selon leur formation).

Encore plus

- Par l'intermédiaire de notre réseau de conseillers, vous avez accès aux produits offerts par le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA):
 - Prêt subordonné
 - Location-achat de terres
 - Capital-actions

Et si vous travaillez à temps plein dans votre entreprise

- Vous obtenez un rabais sur les contributions au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA).
- Vos frais d'emprunt sont peu élevés et plafonnés pour une période de 5 ans.
- Le Sécuri-Taux Établissement* vous protège contre la hausse des taux d'intérêt. La Financière agricole rembourse la totalité des intérêts qui excèdent un taux pouvant être aussi bas que 5%, pendant un maximum de 5 ans, selon votre formation.

*Applicable sur les premiers 500 000 \$ empruntés par l'entreprise.

La formule Vendeur-prêteur

UNE FAÇON UNIQUE ET AVANTAGEUSE DE TRANSFÉRER VOTRE ENTREPRISE

Cette formule vous permet d'être le prêteur auprès du ou des acheteurs de votre entreprise lors de son transfert, en obtenant une garantie de La Financière agricole pour le prêt que vous accordez, quelles qu'en soient les modalités.

Les avantages de cette formule

- La garantie de La Financière agricole s'avère une sécurité pour le prêteur.
- Selon les modalités établies, les versements du prêt peuvent s'apparenter à une rente mensuelle. L'entreprise peut alors être transférée graduellement.
- L'acheteur peut bénéficier d'une protection additionnelle sur les taux d'intérêt, en plus de se prévaloir de nos produits destinés à la relève.
- La Financière agricole offre une expertise et un soutien administratif dans ce type de prêt (aucuns frais administratifs ne sont facturés au vendeur-prêteur pour le suivi effectué).
- Cette formule peut être jumelée à un prêt offert par une institution financière, avec la garantie de La Financière agricole.

Le crédit d'opération

POUR LA GESTION DES COÛTS D'OPÉRATION DE VOTRE ENTREPRISE

Obtenez une garantie de La Financière agricole sur une marge de crédit qui vous est accordée par votre institution financière. Cette garantie est offerte jusqu'à concurrence de 500 000 \$, à un taux d'intérêt préférentiel majoré de 1%, et ce, pour une durée maximale de 5 ans. Elle peut être renouvelée à échéance.

Nos produits et services sont assujettis à des conditions d'admissibilité. Certains d'entre eux sont également soumis à des mesures d'écoconditionnalité liées aux normes environnementales en vigueur.